



LE DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Paris, le 22 février 2002

TELEDOC 536
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Secrétaire fédéral,

Votre lettre du 19 février par laquelle vous portez à ma connaissance les interrogations dont vous ont fait part vos représentants des cicom réunis en commission fin janvier, a retenu toute mon attention.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'aborder ensemble ces questions au cours des derniers mois et des dernières semaines et je suis en mesure de vous confirmer un certain nombre d'éléments et de vous apporter quelques précisions complémentaires.

Le dialogue est naturellement constant entre les équipes parisiennes de la direction et les cicom. Ce dialogue a été particulièrement entretenu sur les conditions de mise en œuvre de l'ARTT, notamment à travers les différents exercices de réflexion et de consultation lancés dès l'été 2001, dans le cadre d'un processus annoncé à l'avance et mis en œuvre dans le respect rigoureux de ces annonces. Outre le dialogue individuel avec chaque cicom, le point sur l'avancée du processus a été fait régulièrement avec l'ensemble des responsables des cicom, ne serait-ce qu'à l'occasion des réunions mensuelles (RIME) et ce jusqu'à la dernière en date, le 5 février. Les compte-rendus de ces travaux ont été largement diffusés et, pour la plupart d'entre eux, mis en ligne sur net.com.

Le processus de réflexion et de consultation sur l'organisation du travail au sein des cicom et sur leurs métiers, mené au sein de chaque cicom et dans le cadre des RIME, ainsi qu'avec les présidents de cricom, en raison de la responsabilité qui leur est confiée par la Charte de communication du ministère, a abouti à la définition de trois options, s'agissant du régime de temps de travail. C'est sur cette base, clairement définie dans son principe depuis la deuxième quinzaine d'octobre, qu'a été engagée une ultime phase de concertation et de consultation. Outre les divers compte-rendus des RIME, une note complète sur ce sujet a été remise aux responsables de cicom lors de la réunion du 4 janvier 2002.

Monsieur Damien LEROUX
Secrétaire fédéral
Fédération CFDT des finances
et affaires économiques
47-49 rue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19

Je constate aujourd'hui que, si pour la majorité des cicom, le régime adopté est celui du forfait, pour d'autres équipes de cicom, les agents dont l'activité est principalement ou exclusivement sédentaire sont dans un régime d'horaires fixes, dans certaines équipes de 37 heures 30, dans d'autres de 38 heures 30, ceci en fonction du contexte particulier et de la situation propre de chaque cicom.

Comme annoncé en septembre 2001, un point d'étape sera fait, pour les cicom comme pour les équipes parisiennes de la dircom, avant l'été prochain.

Concernant la formation, la dircom, partenaire de l'IGPDE pour une large partie de son offre de formation, est soumise à ses règles de fonctionnement. Comme je m'y étais engagé lors de la convention des cicom, à la Grande-Motte, en mai 2001, des discussions ont été engagées pour ouvrir plus largement le catalogue des formations "classiques" aux agents des directions à réseaux en poste dans les cicom. Ces discussions se poursuivent mais on peut dès à présent noter un certain assouplissement en la matière.

Parallèlement, les cicom ont été incité à rechercher dans l'offre locale, en particulier pour les formations informatiques, les stages qui pourraient leur être utiles, ce qui paraît aller dans le sens souhaité par les agents des cicom. Dans le même esprit, des groupes de travail, associant les agents sur les deux sujets de l'équipement informatique et des formations concomitantes à leur mise en œuvre, devraient démarrer prochainement. Il est patent que des difficultés de liaisons subsistent et que l'équipement est perfectible, comme il est vrai que notre réseau dircom-cicom est tributaire de systèmes généraux et que les implantations excentrées d'une majorité de cicom demandent des efforts particuliers.

Des progrès restent donc à réaliser : un travail important est engagé et poursuivi en ce sens. On ne peut cependant sérieusement contester la remise à niveau de l'équipement des cicom et son amélioration globale très sensible depuis deux ans.

La maintenance du matériel suit le régime commun des achats centralisés. Des solutions locales peuvent être recherchées, en respectant les clauses des vendeurs et en particulier les garanties des matériels et logiciels. Les présidents de cricom ont naturellement un rôle essentiel à jouer pour gérer ces solutions au plan local.

S'agissant de l'intranet net.com, son déploiement technique est presque achevé, ce qui doit permettre désormais d'en généraliser et d'en développer l'utilisation au sein des réseaux de communication nationaux et locaux.

Deux éléments sont essentiels à cet égard. D'une part, le contenu éditorial de net.com, qui reste à développer ; ce sera une des tâches prioritaires de l'équipe projet qui va être constituée autour de Madame Michelle Santoul qui vient de rejoindre la direction. D'autre part, le dynamisme des membres du réseau et leur capacité à satisfaire aux-mêmes leurs attentes, en devenant acteurs du développement de net.com et en recourant aux multiples possibilités de cet outil de travail et de mutualisation ; à cet égard, il faut constater une implication encore très inégale des différentes équipes des cicom et de la dircom, ce qui, à ce stade du projet, n'est pas inquiétant, à condition que des progrès réels soient réalisés au cours de l'année 2002.

S'agissant de la revue de presse euro, je dois d'abord insister sur le fait que les cicom se sont acquittés à leur avantage de cette mission qu'ils étaient les seuls à pouvoir remplir avec efficacité. C'est là un exemple, parmi d'autres nombreux, du travail remarquable effectué par les cicom dans toute cette période de préparation du passage à l'euro. Il s'agissait d'une opération tout à fait exceptionnelle, elle est aujourd'hui achevée.

Sa mise en œuvre supposait que soient réglées plusieurs difficultés, ce qui a justifié, avant le démarrage, une phase de discussion et de tests de plusieurs semaines en octobre et novembre. Les responsables des Cicom ont été invités à prendre en compte cette opération dans le management de leur équipe, le forfait s'y prêtant tout autant que l'horaire fixe.

J'ai tenu naturellement à ce que cette opération fasse l'objet d'une évaluation et que, dans ces grandes lignes et non dans son détail cicom par cicom, cette évaluation soit portée à la connaissance des responsables de cicom. Par ailleurs, les problèmes ponctuels ont été signalés en temps et en heure, par le service de la revue de presse de la direction, au cicom concerné afin qu'il rétablisse la situation, si nécessaire.

Les réactions que vous mentionnez traduisent des appréhensions que nous ne devons pas négliger mais qui me paraissent infondées et qui montrent qu'il faut poursuivre résolument dans la voie dans laquelle la dircom et les cicom sont engagés, afin que notamment la définition d'objectifs, le traitement pragmatique des difficultés, le recours à une concertation clairement organisée et attentive à chacun, la pratique systématique et transparente du dialogue et de l'évaluation progressent et ne soient pas, pour chacun des agents, des sources d'inquiétudes mais au contraire autant d'éléments de nature à les aider dans l'accomplissement de leurs missions et leur épanouissement professionnel.

Le débat sur la place et l'avenir des cicom dans l'organisation générale de la fonction communication du Minéfi est derrière nous. Le travail entrepris par l'équipe des réseaux régionaux et locaux, en particulier le bilan de compétence, en même temps que la démarche qualité qui s'installe peu à peu, sont les éléments majeurs d'une politique déterminée de valorisation des cicom et de leurs agents.

Le plan de formation et le développement de stages spécifiques et qualifiants auquel sont associés les agents sont les premières étapes vers une professionnalisation accrue. Le renouveau de l'animation du réseau des chargés de communication locaux donnera j'en suis certain une meilleure lisibilité à notre offre de services et, au-delà, des compétences de celles et ceux qui la soutiennent.

J'aurai l'occasion au cours de cette année de faire un point avec les agents des cicom sur l'ensemble de cette démarche de valorisation et de promotion que je mène également en réunissant très régulièrement le collège des présidents de Cricom et les responsables nationaux de la communication des directions au sein du "comité de communication".

De vastes chantiers sont ouverts, l'information circule, même si elle peut et doit toujours être améliorée, et de nombreux actes sont venus illustrer et conforter la démarche en cours.

Je vous remercie de l'attention soutenue que vous portez à la communication en général et aux actions entreprises par la dircom, à Paris et en région. Comme vous le savez, je suis à votre disposition pour poursuivre le dialogue que nous avons engagé il y aura bientôt un an sur l'évolution de la dircom.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Yves Larrouturou